INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE **CHAMALIERES.**	**CONSEIL D'ÉCOLE** **ÉCOLE MATERNELLE PAUL LAPIE** ***CHAMALIERES***

Date de la réunion : Jeudi 15 OCTOBRE 2026 **Durée : 2H00**

Rappel *: Code de l'éducation, décret n° 89-122 du 24 février 1989 et décret n° 2008-775 du 30 juillet 2008 (consultables sur www.legifrance.gouv.fr)*

- ***Conseil d'école*** *: code → articles L401-1, L111-4, D111-5, D111-10, D111-12, D312-17, D314-5, D314-7, D411-1, D411-2, D411-3, D411-4, D411-6, D411-8, D521-11 ; décret 2008-775 → article 2-I-4°*

ORDRE DU JOUR

1 Bilan rentrée 2026 / 2027
2 Adoption du règlement intérieur + Horaires scolaires
3 Bilan financier de la COOP Scolaire
4 Bilans des travaux et achats /Demande de travaux et achats
5 Sorties scolaires et activités de l'école
6 Projet d'école
7 Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) + Dispositifs école
8 Associations de Parents d'Élèves
9 MAIRIE : Activités et temps périscolaires

1 - Présents : fonction et nom

- **Enseignantes** : Mmes GUILLAUME, TARRASON, CELLIER-COURTIL, CHATARD
Représentante ATSEM : Mme DA PONCE Natacha
-DDEN : Madame DOLY
HAPPY LINK : Mmes EMADZADEH (élue tête de liste), SIFFREU (Titulaire).
PEEP : Mmes BEE (élue tête de liste), BORDAS (Titulaire) et VALETTE, MOULIN-DOUSSE (Suppléantes)
- **Représentantes de la mairie** : Mme BONNET (Adjointe et déléguée à la petite enfance et aux écoles), Damianne PANTHEON (Responsable Pôle Education), Mr Francois FICHANT (Responsable au CTM, service technique de la mairie)

Étaient excusés : Mr CANIVENQ (Inspecteur de l'Éducation Nationale), et Mme FAURE (Parents élèves titulaire),

2 – Déroulement au verso : *Le procès-verbal du conseil d'école doit être signé par le président du conseil d'école et par le secrétaire de séance (désigné par et au sein du conseil d'école) ; ces deux signatures doivent être précédées des qualités (président ou secrétaire) et noms des signataires.*

3 – Questions soulevées et décisions :

Voir le procès-verbal qui suit.

4 – Perspectives de travail et demandes éventuelles :

Rien de spécifique à signaler ou à demander

5 – Traitement : **IEN :** ☐ **Conseillers Pédagogiques :** ☐
Remarques particulières ou suites à donner :

Procès verbal du Conseil d'Ecole

Secrétaires de séance : Madame EMADZADEH (Happy Link) et BEE (PEEP)

◆ Bilan rentrée 2026/2027 :

✓ Effectifs : À ce jour : 98 élèves : 36 GS + 33 MS + 29 PS répartis dans les 5 classes : une classe de PS, une classe de PS/MS, une classe de MS et deux classes de GS.

Un constat négatif, les effectifs sont en baisse. A signaler : que nous perdons des élèves (placés au CDEF) en début d'année avec les jugements rendus fin d'été, mais que nous admettons en retour des élèves en cours d'année. C'est surtout au niveau des PS que la chute se fait sentir.

◆ Adoption du règlement intérieur :

Pour rappel, le règlement intérieur a subi quelques modifications notamment à propos de la scolarisation obligatoire des enfants de trois ans et de la possibilité (sur demande) d'aménager leur fréquentation scolaire sous couvert de l'accord de l'IEN.

ATTENTION, nous rappelons l'impératif des horaires de fermeture du Portail, à la fois pour le bon fonctionnement de l'école mais également pour des raisons de sécurité.

Le règlement intérieur est reconduit à l'unanimité par l'ensemble du conseil **ainsi que la validation de la semaine de 4 jours et des horaires scolaires.**

Tous les parents d'élèves doivent en prendre connaissance, pour ce faire le nouveau document a été distribué en début d'année scolaire et mis en ligne sur le site de l'école ainsi que le protocole sanitaire de l'école.

(https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630330s/).

◆ Bilan financier de la coopérative scolaire :

L'enseignante mandataire annonce le solde du compte de la coopérative scolaire de l'école maternelle Paul LAPIE au jour de la réunion du conseil soit : 6200,33 € (montant figurant sur le dernier relevé bancaire).

Sur ce compte est déposé :

✓ L'argent du goûter de la classe 3 (participation des parents d'élèves).

✓ Le bénéfice dû à la vente des photos de classes.

✓ Les dons récoltés en début d'année pour le fonctionnement de notre COOP.

✓ Les subventions des collectivités locales pour nos grands projets (classe verte)

✓ Le don PEEP pour le collectif école

✓ Les aides de la part de l'association LAPIE ET NOUS : cette année, exceptionnellement, un don de 2000 euros a été fait dès ce début d'année et permettra dès à présent de finaliser divers projets.

Les enseignantes remercient tous les parents pour leurs dons et les diverses associations également qui nous aident financièrement à réaliser nos projets.

◆ Bilan des travaux et achats / demande de travaux :

▣ Bilan de travaux et achats :

↳ Réparations diverses : prises électriques, fuites robinet, WC du côté de la Tisanerie.

↳ Les encombrants mis vers la tisanerie ont été enlevés.

↳ Les poubelles ont été vidées durant l'été.

↳ Peinture de la classe 1 (madame CHATARD) entièrement faite + pose d'un tableau aimanté

↳ La cour a été nettoyée et l'espace végétalisé remis en marche

↳ Installation d'interrupteurs dans la classe de madame NIGON

↳ Réparation de la serrure avenue Paul BERT

La plupart des petits travaux demandés sur notre liste de l'été a été effectué.

Les enseignantes et la directrice remercient la municipalité pour ces divers travaux et achats, et l'écoute réelle des divers partenaires pour améliorer le quotidien des élèves.

▣ Demande de travaux et achats :

↳ Changement de la robinetterie de la Tisanerie (boutons poussoirs)

↳ Résolution des inondations dans la salle de sieste.

↳ Réparation (électrification) du volet de la sieste (salle 2).

↳ Achat de protection pieds de chaises pour trois salles de classe (à la place des balles de tennis).

↳ Installation de cache radiateurs pour les classes 2 et 5.

↳ Installation et consolidation d'étagères pour un meuble de la classe 2.

↳ Installation d'étagères en hauteur pour les classes 1 et 5

↳ Quid du système de « climatisation » ?

↳ Possibilité d'installer une toile pour protéger la façade extérieure de la classe 5 lors de grosse journée ensoleillée ?

↳ Aménagement d'une zone Parking à vélos à l'entrée rue Paul LAPIE : pour les enseignants, les élèves et pour faire l'accueil au sec.
↳ Nous restons dans l'attente de la livraison de caisse en bois pour ranger les pelles, les seaux vers le Toboggan.
↳ Nous restons dans l'attente de la livraison tabourets et chaises pour les ATSEMs.
↳ Amélioration de la cour de l'école : réhabilitation du bac à sable en bac pour petites voitures avec circuit.
↳ QUID de la photocopieuse couleur ?
Pour ces petites vacances une personne des CTM va venir réaliser des petits travaux de réparation dans chaque classe à notre demande.
La municipalité a déjà engagé une réflexion sur « comment s'adapter » aux hausses des températures dans les locaux scolaires. L'orientation prise serait des « ventilateurs de plafond » et climatiser un lieu par école (salle de sport pour nous) pour permettre l'accès aux élèves à un endroit frais. La salle de sieste serait elle aussi probablement climatisée. Tout est à l'étude pour à la fois budgéter et envisager les meilleures solutions en fonction du contexte.
Pour l'achat de la plupart des demandes ci-dessus, les commandes vont être passées prochainement.
Un prévisionnel des demandes (achats de matériel) pour l'année 2026/2027 a été donné au Pôle Éducation qui fera écho des demandes ci-dessus énoncées.
La mairie tient à préciser que l'absence malencontreuse d'un grand nombre de personnes dans les différents services techniques ne favorisent pas les interventions rapides pour répondre à nos demandes, mais que celles-ci sont prises en compte et seront traitées aussi rapidement que possible en fonction de l'urgence.
Pour ces petites vacances une personne des CTM va venir réaliser des petits travaux de réparation dans chaque classe à notre demande.

◆ PPMS (Plan particulier de mise en sûreté)et Divers dispositifs (PHARE et EVAR) :

Le PPMS rédigé et mis à jour par chaque école, doit être présenté au 1er conseil d'école. Nous avons réalisé en ce début d'année dans notre école un exercice de confinement, afin de valider notre PPMS. Celui-ci a eu lieu le mardi 6 octobre 2026 dans la matinée. Nous avons également réalisé un exercice de mise en sureté (alerte incendie) le 15 septembre 2026 avec l'école élémentaire. Pour rappel chaque classe a été dotée d'une mallette de secours qui reste en classe.
Un plan d'évacuation a également été travaillé pour prévenir et agir lors du temps de sieste, les salles se situant à l'étage vers l'école élémentaire.
Rappel du Plan anti harcèlement : DISPOSITIF PHARE : une vigilance et des actions immédiates seront apportées dès qu'un cas sera observé ou rapporté.
Dispositif EVAR : éducation à la vie affective et relationnelle pour : Apprendre à se connaître et à connaître son corps, Améliorer le bien-être, Encourager les élèves à s'exprimer, Permettre des choix responsables, Respecter les autres et vivre ensemble grâce au respect et à l'empathie.

◆ Sorties scolaires et activités de l'école :

Différents projets et activités vont être proposés cette année aux élèves mais pour ne pas décevoir, et les enfants et les parents, nous les annoncerons au fur et à mesure. Dès à présent nous pouvons annoncer : déjà a eu lieu la sortie pique-nique pour fédérer les élèves de petite section : le jeudi 9 octobre au parc de Montjoly ; les deux classes de PS ont découvert le parc de la Chouette, ainsi que le Potager avec Raphaël, Clémence et Amaury, employés des espaces verts ;
À venir :

- **« Journée de Noël » :**
 Les enseignantes envisagent le passage furtif et incognito du Père Noël au cours de la journée du jeudi 17 décembre 2026.
 Il remettra à chaque classe un cadeau que les enseignantes ont voulu collectif. Nous allons privilégier des cadeaux de type pédagogique pour doter les classes de matériel, de jeux… ceci afin d'améliorer l'environnement des élèves.
 L'après-midi un « Goûter de Noël » est prévu. Ce dernier sera offert par la municipalité.
 Les enseignantes et l'équipe éducative réserveront tout au long de la journée des surprises aux élèves.
- 4 classes se rendront au **FRAC** en décembre et février.
- 5 classes mèneront un projet « classes en extérieur » cette année avec des sorties d'une demi-journée, étalée tout au long de l'année scolaire
- Les photos de classe ont eu lieu ce jeudi 15 octobre et seront mises à la vente dans le courant du mois de Novembre. À noter le prix de vente de la photo de groupe légitimé par l'augmentation des matériaux photos, celle-ci sera vendue à 7 euros.
 La vente permettra à des projets de voir le jour (sortie, voyages…).
- Séances de sport à Chatrousse avec Amandine et Camille : au programme : jeux athlétiques, escalade et lutte (lundis périodes 1 & 5).
- **Participation au Festival du Court Métrage** : Finalisation d'un travail mené autour de ce qu'est un court métrage avec la visualisation de courts métrages adaptés à l'âge des élèves. Nous venons de réserver nos séances (mardi 27 janv & jeudi 29 janv).
- **La journée CARNACRÊPES :** en février 2027, les élèves viendront déguisés et ils dégusteront des crêpes réalisées en classe.
- Projet **Aisance aquatique** pour les 2 classes de GS ne se fera pas non plus cette année
- CLASSE VERTE : une classe partira à CAP TRONÇAIS : les 10 et 11 juin 2027

✋ LA DATE POUR NOTRE KERMESSE a été fixée tôt dans l'année scolaire afin que les associations de loisirs puissent elles aussi arrêter leur date de manifestation. En concertation avec l'école élémentaire la date du VENDREDI 18 JUIN a été envisagée. Reste à finaliser ce projet avec l'école élémentaire et l'association *Lapie & Nous*.

◆ PROJET D'ECOLE :

Cette année nous allons retravailler notre livret de suivi (compétences) accompagné d'un cahier de progrès. Pour ce faire notre Inspection nous donne des heures pour travailler. Et élaborer un nouvel outil, lisible pour tous : élèves, enseignants et parents.

◆ Associations de Parents d'Élèves :

⇨ **Manifestations organisées par l'APE « *LAPIE & NOUS* »** : la vente des pains au chocolat la veille de chaque période de vacances scolaires est reconduite. Rappel : La distribution vente du vendredi soir se fera seulement sur le parvis de l'école élémentaire (les pains au chocolat achetés par les familles pour leur(s) enfant(s) fréquentant la garderie continueront d'être distribués). La vente de sapins va être reconduite et plus tôt cette fois-ci !
Une réunion a eu lieu le 8 octobre pour faire un bilan de la kermesse et échanger avec les nouveaux parents. Des idées de manifestations ont été émises. Vous êtes tous cordialement invités à rejoindre l'association pour apporter vos idées et faire vivre l'association. Pour contacter l'association : lapieetnous@gmail.com.
POUR ORGANISER LA KERMESSE DE FIN D'ANNEE UNE REUNION AURA LIEU EN JANVIER.

◆Questions des Parents d'Élèves :

Avant de répondre aux questions des parents, la mairie rappelle les noms des personnes qui composent l'équipe périscolaire sur les différents temps de la journée : Tom, Zohra, Nour, Sandrine, Edwige, Nina.
Mise en place d'un nouveau fonctionnement sur le périscolaire ; désignation d'un responsable périscolaire pour chaque école (Adrien Roche et Christophe Bodin sont sur le groupe Paul Lapie dans l'attente du recrutement d'une personne). Les parents remercient le Pôle Education pour le livret distribué en début d'année qui a été très apprécié des familles.
→ Questions des parents : Dans les menus de la cantine de maternelle et du centre de loisirs, on retrouve des aliments qui sont à éviter avant l'âge de 5 ans (voire plus tard), comme le saucisson ou des fromages au lait cru. Serait-il possible de suivre les recommandations de l'Anses s'il vous plait ? De plus, il y a régulièrement des desserts sucrés comme par exemple des yaourts natures sucrés, des flans ou des crèmes dessert industriels, ne peut-on pas avoir des desserts plus sains et moins sucrés ?

Réponse de la mairie :
- Lorsque la charcuterie est proposée au menu, une alternative de produits cuits est proposée aux maternelles.
- Concernant le fromage, il n'y a jamais de fromages au lait cru en maternelle.
- Concernant les desserts sucrés : des compotes « maison », des salades de fruits (frais la plupart du temps -si boîte de conserve, c'est rare et seulement au retour des vacances) sont proposés très régulièrement ; pour les desserts industriels, ce sont des produits courts et locaux.

Pour poser des questions pour les conseils d'école :
peepecolematpaullapie@gmail.com **ou** **happylinkmaternelle@gmail.com**

◆Mairie :

La municipalité rappelle que toute personne qui souhaite poser une question voire échanger avec elle à tout propos concernant le périscolaire est cordialement invitée à le faire en joignant le Pôle Éducation.

Le prochain conseil d'école aura lieu mardi 9 février 2027 à 17h45.
Fin du conseil d'école à 19h30.

Présidente du conseil d'école : L. GUILLAUME

Secrétaires de séance

Happy Link et PEEP



